

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : OPTIBENT-1008

Type d'Application (Utilisation) : Additif rhéologique

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK-Chemie GmbH

Adresse : Abelstrasse 45
46483 Wesel

Téléphone : +49 281 670-23532

Téléfax : +49 281 670-23533

Adresse e-mail : GHS.BYK@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : Europe +44 1235 239670
Middle East/Africa +44 1235 239671
Americas +1 215 207 0061
East/South East Asia +65 3158 1074
(Local India: 000 800 100 7479)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucun(e) à notre connaissance.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Phyllosilicate modifié / activé

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
acides sulfoniques, hydroxycalcènes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6	>= 3 - < 5
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	>= 0,5 - < 1

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

		Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Pas d'information disponible. Pas d'information disponible.
Avis aux médecins	:	Pas d'information disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Brouillard d'eau Dioxyde de carbone (CO ₂)
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	La matière peut être glissante quand elle est humide. Le produit lui-même ne brûle pas.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes de soufre
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Précautions pour la protec-	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts.

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

tion de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Neutraliser à l'acide.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter les déversements sur le sol car le produit peut devenir glissant lorsqu'il est mouillé.

Éviter la formation de particules respirables.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Fraction respirable)	0,025 mg/m ³ (Silice)	ACGIH

Mesures d'ordre technique

: Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.
Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Filtre de type

: Filtre de type P

Protection des mains

Matériel

: Gants de protection

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

Mesures d'hygiène :

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: poudre
Couleur	: blanc cassé
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: 10,4 (23 °C) Concentration: 2 % Méthode: measured
Point/intervalle de fusion	: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: >= 1.000 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: 500 g/m3
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 600 - 900 kg/m3
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	410 °C Température inflammation nuage de poussière
		390 °C Température inflammation couche de poussière
Température de décomposition	:	Non applicable
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Concentration minimale de poussière explosible	:	500 g/m3
Classe d'explosibilité de poussière	:	St1

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce: Bovine corneal opacity and permeability assay (BCOP)

Evaluation: Irritant pour les yeux.

Méthode: OCDE ligne directrice 437

Résultat: Irritant pour les yeux.

BPL: oui

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol**Produit:**

Mobilité : Remarques: La bentonite est presque insoluble et présente donc une faible mobilité dans la plupart des sols

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

OPTIBENT-1008

Code du produit: 000000000000150391

Version

2.0 SDS_REG_UN

Date de révision:

17.11.2022

Date de dernière parution: 22.09.2020

Date de la première version publiée:

28.01.2019

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBCNon applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.